Opinion

JOHANNA DE TESSIÈRES

François Ost

Membre de l'Académie royale de Belgique, président de la Fondation pour les générations futures

■ Dans un régime où la puissance déforce le droit, c'est la règle qui s'estompe, et le Prince qui s'affirme ; un régime duel (le mot est révélateur) se substitue au règne du tiers, le deal l'emporte sur la loi.

rapports de force purs et simples, du moins à des rapports de négociation commerciale où le droit intervient seulement en aval pour garantir le *deal* intervenu. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre certaines déclarations tonitruantes, comme des coups de semonce en vue de favoriser un accord inégal : ainsi l'annonce de l'achat du Groenland.

Ce droit néoféodal entraîne aussi de graves atteintes à la sécurité juridique. Dans une intention de revanche non dissimulée, un décret du 20 janvier annule purement et simplement 78 mesures adoptées par l'Administration Biden. Quelques jours plus tard, intervenait l'amnistie des personnes condamnées à l'occasion de l'assaut du Capitale, dont des auteurs d'agressions mortelles contre des forces de l'ordre. L'autorité des cours et tribunaux est bafouée ; parfois c'est l'autorité du Congrès qui est contournée. Assuré d'une concentration exceptionnelle des leviers de la gouvernance, le Président n'hésite pas à bafouer la séparation des pouvoirs. Ainsi se sont tous les *checks and balances* de l'État de droit, toutes les "distances" et contrepoids du régime du tiers, qui en ressortent affaiblies.

Il faut se préparer à lutter

La confrontation avec les États-Unis de Trump sera une tâche de longue haleine qui demandera beaucoup de sang-froid ; aussi fait-il se garder d'une indignation trop superficielle. Les États-Unis, sous présidence démocrate, n'étaient pas non plus un modèle ; la géopolitique, y compris celle de l'Europe, n'a jamais été le domaine de l'angélisme, et, par ailleurs, certains des thèmes auxquels s'attaque l'Administration Trump sont légitimes. Mais, quand certains seuils sont dépassés, que les régressions deviennent patentes, et que s'inversent les fonctions du droit, il faut se préparer à lutter.

(1) F. Ost, "À quoi sert le droit ? Usages, fonctions, finalités", Bruxelles, Bruylant, 2016 ; F. Ost, "Le droit ou l'empire du tiers", Paris, Dalloz, 2021.

3 QUESTIONS À

D.R.

Didier Lebrun
Photographe de presse chevronné, il était aux premières loges, lundi, pour photographier la nouvelle équipe gouvernementale.

Pourquoi les femmes sont-elles peu visibles sur la photo du gouvernement ?

■ Critiqué, comme d'autres photographes présents lundi au palais, pour la piètre qualité de la photo du gouvernement De Wever, Didier Lebrun (Photonews) raconte les coulisses de ce moment, de "cette minute".

1 Décrivez-nous les circonstances précises dans lesquelles vous avez photographié le nouveau gouvernement fédéral, ce lundi.

Nous étions six/sept photographes placés au centre de la pièce et quelques caméras. Au total, cela faisait environ 25 personnes qui attendaient l'arrivée de la nouvelle équipe gouvernementale au pied de l'escalier, au palais royal. Le placement du Roi, du Premier ministre, des vice-Premiers et des autres ministres sur cette photo officielle répond aux règles strictes du protocole. Nous attendions leur arrivée… et puis, ce fut la surprise : on n'avait jamais imaginé que les membres du gouvernement descendraient aussi bas de l'escalier. Habituellement, on les place plus haut, et souvent répartis sur trois marches. Une fois tout le monde installé, nous, les photographes, disposions d'une grosse minute pour immortaliser le moment, puis c'était terminé.

2 Trois des quatre femmes de ce nouvel attelage gouvernemental sont peu visibles sur la photo. Avez-vous eu la possibilité de donner vos instructions pour faire déplacer l'une ou l'autre personne ?

Nous avons la possibilité d'interpeller "les deux Frank", comme on les appelle entre nous, c'est-à-dire les deux personnes actuellement responsables du protocole "presse" pour demander, par exemple, que certaines personnes remontent d'une marche. Toutefois, ce genre de demande doit en principe être introduite avant l'arrivée des membres du gouvernement. Or, dans le cas présent, nous ne savions pas que les choses allaient prendre cette tournure. Pendant quelques secondes, j'ai par exemple remarqué qu'on ne voyait pas bien Annelies Verlinden (CD&V, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord, NdlR), qu'elle était juste derrière le Roi, puis elle s'est – heureusement – légèrement déplacée de sa propre initiative. En revanche, je le reconnais, j'étais tellement focalisé sur le Premier ministre Bart De Wever, un nationaliste flamand à la tête de notre pays, et sur ses interactions avec le Roi, en plan serré, en plan large, que je ne me suis pas même pas aperçu sur le moment que certaines personnes n'étaient pas visibles sur la photo.

3 Entendez-vous la critique selon laquelle les femmes sont "invisibilisées" sur cette photo de famille du gouvernement De Wever ?

Oui, j'entends la critique. Mais il faut aussi comprendre les circonstances dans lesquelles cette photo a été prise. Cela me rappelle que lorsque nous avions photographié le gouvernement Wilmès, en pleine pandémie de coronavirus, puis le gouvernement De Croo, les ministres avaient été disposés, écartés les uns des autres – parfois un peu trop d'ailleurs – mais cela présentait au moins l'avantage de pouvoir voir tout le monde. Ils étaient installés sur trois marches. Aurais-je dû faire la demande dans l'urgence auprès des responsables du protocole "presse" ? Je n'y ai pas pensé. Je le répète, j'étais focalisé sur les interactions, qui peuvent être particulièrement intéressantes, entre le nouveau Premier ministre Bart De Wever et le roi Philippe. À titre de comparaison, j'ai photographié ce mardi matin le premier Conseil des ministres. Là, j'ai eu la possibilité de capter l'attention de tout le monde pendant un moment, je leur ai demandé à tous de regarder dans ma direction. Nous avons de bonnes images. Ceci n'est pas forcément possible dans le cadre du palais royal.

PHOTONEWS

Alice Dive